



Octobre 2007 N°21

LA CUMA DE MAZANGÉ

Témoignage de M. Henri Martellière.

La Coopérative de battage de Vauracon annonçait les prémices de la CUMA (voir Flash Info n°20 de juin 2007).

S'équiper de matériels agricoles est onéreux ; ainsi certains éleveurs créent la CUMA de Mazangé le 27 mai 1956, pour se regrouper afin de mieux s'organiser et se défendre. La CUMA développe des valeurs de confiance, d'entraide parmi les membres « s'unir pour travailler avec moins de fatigue ».

Au départ avec 6 éleveurs laitiers, l'investissement prioritaire est de s'équiper en matériel pour faciliter le travail relatif à l'élevage : une faucheuse portée et une presse à basse densité avec moteur auxiliaire, un tracteur fourche et un épandeur à fumier ; par la suite viendront une traiteuse portée, un semoir mangeoire, une bétonnière et une lame niveleuse.

Les années passant le mode de culture change, le nombre d'agriculteurs diminue. La CUMA est obligée d'évoluer en fonction de la spécialisation des cultures, de s'élargir à de nouveaux adhérents, pour d'autres besoins, ce qui amène la mise en place de branches indépendantes :

- Matériel grandes cultures : sections de moissonnage-battage (reprise de la Coopérative de battage de Vauracon) et labour et travail du sol avec un tracteur puissant et ses équipements.

- Viticulture : sections vigne avec tracteurs et leurs équipements et machines à vendanger.

A la création de la CUMA, il est souscrit un capital social de 133.000 francs, réparti à raison d'une part de 1.000 francs par hectare de terres labourables. Ensuite, à chaque investissement nouveau qui nécessite un emprunt, de nouvelles parts sont demandées aux adhérents. Comme pour toute entreprise, il existe un règlement intérieur, une Assemblée Générale qui se réunit annuellement, les comptes sont vérifiés par l'UDCUMA (Union Départementale des CUMA).

La CUMA est gérée par un Conseil d'Administration élu pour 3 ans, renouvelable par 1/3 chaque année.

CUMA DE MAZANGÉ EN 2007

- ♦ 50 adhérents sur les territoires de Villiers, Thoré-la-Rochette, Azé, Naveil, Mazangé.
- ♦ 2 branches principales : matériel grandes cultures et viticulture.
- ♦ Activité moisson : 5 adhérents, 300 ha (céréales et colza), une New Holland TX66, 75 €/ha (main d'œuvre comprise).
- ♦ Autres activités : tracteur, charrue, travail du sol, pulvérisateur, deux machines à vendanger tractées, tracteur et outils pour la vigne.

Photo : Serge Aubert et Luc Martellière



INAUGURATION DE LA RUE SUZANNE MARSOLLIER

Finis la route de FORTAN : désormais mairie et école de Mazangé sont rue Suzanne Marsollier.



Dimanche 16 septembre 2007, la municipalité baptisait la route de Fortan « Rue Suzanne Marsollier » en présence d'un de ses fils, Michel. Et bien sûr de Danielle venue honorer la mémoire de « Maman Suzanne ».

Devant la maison familiale de Suzanne Marsollier, au numéro 1, près de l'école et de la mairie, est désormais apposée une plaque commémorative évoquant le souvenir de celle qui accueillit comme sa fille la petite Danielle Süsser-Lechapt de 1942 à 1945.

Le nom de la mère de Suzanne Marsollier, Camille Gaudruau, est également apposé sur la plaque commémorative. Elle aussi cacha un enfant juif, Gérard Szeier, présent dimanche. C'était au Gué-du-Loir.

En présence de Maurice LEROY, député, de Pascal BRINDEAU, député suppléant, d'Evelyne VIROS, Maire de Mazangé et du conseil municipal, Danielle Süsser-Lechapt nous confiait très émue : je suis arrivée ici en juillet 1942, à l'âge de 4 ans. Mes souvenirs sont vagues mais je me rappelle qu'après guerre, quand j'ai eu la chance de retrouver mes deux parents, je voulais toujours revenir voir « Maman Suzanne »...Je sais ce que je dois à la commune de Mazangé et je remercie ceux qui ont aidé Suzanne Marsollier. J'ai été sauvée par vos familles

« Je me souviens de moments heureux comme l'accueil dans l'école voisine où j'ai appris à lire avec l'institutrice Mme BARBIER ou encore de l'arrivée des américains... » Et l'émotion prend le dessus.

NOUVEAUX JEUX SUR LE TERRAIN DES OUCHES



01/07/2007 FÊTES DES ÉCOLES À FORTAN

INFOS ECOLE

La dernière semaine de septembre l'école de Mazangé a participé à l'opération « Vaincre la mucoviscidose » en vendant des goûters aux élèves, et ainsi nous avons récolté 334.00 Euros pour cette association.

NOUVEAU

UN MARÉCHAL-FERRANT À MAZANGÉ.

Christophe BOULANGER, maréchal-ferrant depuis 2001 dans le Nord de la France, s'installe dans le Vendômois à Mazangé.

Artisan de son état, il ferre les pieds des chevaux et s'occupe de leur parage. Véritable podologue équin, il se déplace à domicile dans toute la région, avec son atelier ambulancier.



8/07/2007 DÉPART DU PERE VINCENT DELABY



ETE 2007





## COMPTE-RENDU DE RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (EXTRAITS)

Lors de sa séance du 26 juin 2007, le Conseil Municipal de MAZANGE a :

- Accepté la décision modificative budgétaire n° 1/2007 de la commune,
- Approuvé le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Epuisay.

Lors de sa séance du 25 septembre 2007, le Conseil Municipal de MAZANGE a :

- Décidé le versement d'une subvention à l'Association du Tour du Loir-et-Cher pour le passage de la course du 49ème tour 2008,

- Approuvé la décision modificative budgétaire n° 2/2007 de la commune,
- Procédé à la révision des tarifs annuels, maintenu les tarifs de concessions du cimetière en vigueur, maintenu les tarifs de location 2007 du foyer communal et de la petite salle de réunion pour 2008 (détail en mairie), fixé le prix du m3 d'assainissement à 1.20 € pour 2008, et 25 €/semestre pour l'abonnement d'assainissement.

## INFO. MUNICIPALES

### LES GENS DU VOYAGE

Début juillet, le terrain de foot. a été envahi par une dizaine de caravanes de gens du voyage. Dès les premières heures, les adjoints ont pris contact avec les services de gendarmerie qui se sont déplacés plusieurs fois.

Nous vous rappelons la procédure d'expulsion :

- avant 48 h, on ne peut rien faire,
  - après 48 h, on peut demander à la Sous-Préfecture d'engager la procédure d'expulsion.
- Seul le Préfet décide ou non d'envoyer les forces de l'ordre pour les expulser.

Après discussion très difficile avec les gens du voyage, nous avons obtenu que ceux-ci partent au bout de 72 heures.

Pour éviter un nouvel envahissement, nous avons décidé de faire poser un portique à l'entrée du terrain.

### VOIRIE COMMUNALE

RD 148 directions Mazangé/Fortan et Fortan/Mazangé  
Sur cette voie départementale les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération du bourg ont été reculés après le cimetière pour intégrer la déviation et la rue du Pot Bouillant dans le périmètre de limitation de vitesse à 50 km/heure dans le village.

Le lieu d'implantation de ces panneaux est aussi justifié suite à la validation de la **Carte Communale** d'urbanisation du bourg.

### NOUVEAUX HABITANTS

Nous remercions les nouveaux habitants arrivés sur Mazangé, de bien vouloir se faire connaître en mairie.

**COLIS DE NOËL DES ANCIENS** : passage le 19 décembre 2007 à partir de 14 heures.

### DIVAGATION DES CHIENS :

Suite aux plaintes enregistrées sur la commune, le Maire rappelle que la divagation des chiens est répréhensible par la loi, article R.622.2 du Code Pénal et les articles 25 et 26 de la loi du 5 mars 2007.

Le code rural classe les chiens susceptibles d'être dangereux en fonction de leur degré d'agressivité en chiens d'attaque (1er catégorie) et chiens de garde et de défense (2ème catégorie). Les propriétaires ou les gardiens de ces chiens sont soumis à des règles particulières (déclaration en mairie, stérilisation des animaux relevant de la 1ère catégorie, assurance garantissant la responsabilité civile) et à des restrictions en matière de circulation.

Est interdit l'accès des chiens de la 1ère catégorie :  
aux transports en commun ;  
aux locaux ouverts au public ;  
aux lieux publics à l'exception de la voie publique.

Leur stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs est également prohibé.

Sur la voie publique, dans les parties communes des immeubles collectifs, les chiens de la 1ère et 2ème catégorie doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure ; il en est de même pour les chiens de la 2ème catégorie dans les lieux publics, les locaux ouverts au public et les transports en commun.

L'inobservation de chacune de ces dispositions est punie d'une amende de 150 euros.

### PERTURBATIONS SUR LE RÉSEAU D'EAU

Le syndicat d'eau de Lunay-Mazangé et son exploitant la SAUR informent leurs clients consommateurs, qu'en raison de travaux de réhabilitation entrepris sur le château d'eau de Lunay, à compter du 13 septembre, des perturbations dues à des variations de pression pourraient se manifester sur le réseau pendant la phase des travaux d'une durée approximative de 6 à 8 semaines.

**MAISONS ILLUMINÉES ET DÉCORÉES** : passage dans la semaine du 17 au 23 décembre 2007.



## ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE

L'Association Sportive et Culturelle de Mazangé vous présente sa nouvelle activité :

### NOUVEAU LOISIRS CRÉATIFS

Activité de travaux manuels tels que scrap'booking, cartes de vœux 3D, dentelle, perles, collage de serviette, ...  
le **vendredi de 16h30 à 18h30**

à l'ancienne poste de Mazangé  
rue de la Fontaine (local ASCM modélisme)  
à partir de 14 ans; cotisation de 18 euros.

« Sylvie-Anne, Monique et Laetitia vous attendent. Les activités évoluent, elles ne sont pas toujours les mêmes dans l'année ; aussi, vous pouvez nous rejoindre quand vous le souhaitez, même en cours d'année ».

\*\*\*\*\*

Après la trêve de l'été, le **modélisme** a repris son activité. Les jeunes et moins jeunes se réunissent à nouveau aux horaires maintenant bien connus : le dimanche matin de 8h00 à 13h00 selon le calendrier et les mercredi et vendredi soir de 18h30 à 21h00, à l'ancienne poste, derrière l'église de Mazangé.

**La voilà**, notre nouvelle prof. de gym. Les **cours** ont repris et se déroulent désormais le mercredi de 18h30 à 19h30 au foyer communal. Renseignements et inscriptions sur place. Il y a encore de la place alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre.

\*\*\*\*\*

L'**assemblée brocante** nous a permis de montrer au public notre savoir faire en matière de modèles réduits. Nombreux ont été les visiteurs de notre exposition. Nous avons eu le plaisir de faire découvrir nos merveilles aux autorités présentes.



Notre stand buvette, casse-croûtes, gaufres ... a reçu également de nombreux visiteurs/consommateurs.

\*\*\*\*\*

Les **journées européennes du patrimoine** ont permis aux guides d'effectuer des visites commentées de l'Eglise St. Lubin ainsi que du lavoir permettant ainsi à une quinzaine de personnes de découvrir ce « petit coin du patrimoine ».

## AGENDA

- 10 novembre : **Karoké** du Comité des Fêtes
- 11 novembre : **Commémoration** du 11 novembre 1918
- 25 novembre : **Belote** des anciens (UNRPA)
- 2 décembre : **Randonnée pédestre** de l'Association Sportive et Culturelle
- 22 décembre : **Noël** de l'école avec les Marinos
- 29 décembre : **Belote** de l'UNC-AFN MAZANGE/FORTAN.
- 5 janvier 2008 : **Vœux** du Maire

## L'ANECDOTE DU 14 JUILLET



TOM et RUBEN, 2 petits garçons de 8 ans, qui habitent à Saint-Leu sur l'île de la Réunion et qui se rencontrent le mercredi après-midi à des activités multisports ont eu la surprise de se retrouver aux jeux du 14 juillet à Mazangé. En juillet, ils étaient tous deux en vacances en famille en métropole (l'un à Villiers sur loir et l'autre à Mazangé).

Quelle renommée notre "14 juillet" !!

## NETTOYONS LA NATURE



Une trentaine de personnes ont nettoyé le bourg et ses environs le 29 septembre lors de cette opération nationale pour un volume d'environ 2 m3.

A noter, par exemple, 80% de bouteilles....



14/10/2007 REPAS DE L'UNRPA